

Deniau, lors de l'assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, tenue à ce moment-là. Dans son discours, M. Deniau avait recommandé à la province de Québec de se séparer du Canada et il avait fait valoir les avantages que pourrait en retirer la province. Il semblerait que ce député est secrétaire du comité des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française et qu'il est un porte-parole reconnu du gouvernement français. N'est-il pas vraiment bizarre qu'un membre de l'Assemblée nationale française, qui est nettement partisan du gouvernement de son pays et qui détient un poste fort proche du pouvoir exécutif, vienne au Canada faire des propositions de ce genre. J'espère que le premier ministre a eu l'occasion de faire enquête, qu'il pourra nous raconter précisément ce qui s'est passé et qu'il nous dira si le Canada a protesté officiellement auprès du gouvernement français. La chose, a-t-on dit, n'avait rien d'officiel. Mais comment prétendre logiquement qu'un tel acte n'est pas officiel quand l'auteur occupe un poste comme le sien dans son pays? Il faut en conclure qu'il avait au moins l'approbation tacite de son gouvernement.

Une autre question maintes fois soulevée à l'appel de l'ordre du jour porte sur ce qu'on appelle le traité entre la province de Québec et le gouvernement français et le rôle du gouvernement fédéral en cette affaire. Comme la question est controversée, il nous faudrait des éclaircissements. De récents événements survenus au Québec et qui inquiètent tout le pays lui confèrent un grand intérêt. Il est clair que la République française est mêlée à cette histoire de traité. Je sais qu'à l'appel de l'ordre du jour le premier ministre a fourni quelques précisions là-dessus. Néanmoins, j'espère que lui-même ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures saura nous donner un compte rendu circonstancié de ce qui s'est réellement passé, afin de dissiper tout doute et tout malentendu.

Le dernier événement n'a peut-être rien à voir à cette affaire, mais on ne peut s'empêcher de se poser la question, étant donné les difficultés, pourrait-on dire, qui sont survenues entre le gouvernement de la République française, le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Québec. Un événement très bizarre s'est produit à la fin de la semaine dernière à l'arrivée à Paris du secrétaire d'État aux Affaires ex-

terieures. Vendredi dernier, quand on a posé une question au premier ministre à ce sujet, il a répondu que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'avait informé que tout allait bien, qu'il ne s'agissait que d'une question technique et que tout le monde était heureux. Mais ce n'est pas ce qu'a dit M. Charles King qu'on ne saurait tenir, par un effort d'imagination, pour un adversaire du gouvernement actuel. Il a écrit un long article, paru dans le *Citizen* d'Ottawa vendredi après-midi, dans lequel il relate ce qui s'est passé. Apparemment, il était là, monsieur l'Orateur, et il décrit l'événement comme un affront évident. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dû traverser l'aéroport avec ses bagages. Ceux qui connaissent cet aéroport savent qu'il est vaste, et je suis sûr que le trajet n'a pas dû être agréable, sans parler du manque de décorum. On peut donc se demander ce qui se passe entre le gouvernement français et le gouvernement canadien. Ces deux gouvernements sont-ils en froid? Si oui, nous aimerions le savoir. Des incidents semblables se sont succédé d'une façon inusitée. Je n'essaie pas de faire d'une mouche un éléphant, mais de pareils incidents, si insignifiants soient-ils, semblent se produire à intervalles réguliers, dénotant ainsi que les deux gouvernements ne sont pas au mieux ensemble. J'espère que le premier ministre, ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures une fois de retour, donnera une explication complète à la Chambre à ce propos.

• (4.30 p.m.)

En terminant, monsieur l'Orateur, je traiterai de l'Organisation des États américains, sujet particulièrement pertinent en raison des événements actuels dans les Antilles. Certains représentants de tous les partis à la Chambre ont, à un moment donné, exprimé l'avis que le Canada devrait se joindre à cet organisme. L'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Green, s'intéressait beaucoup à cette question, et nous avons entendu le secrétaire d'État actuel aux Affaires extérieures dire qu'à son avis, l'adhésion de notre pays à cet organisme serait souhaitable.

Heureusement, rien n'a été fait dans ce sens. En eût-il été autrement, la situation du Canada vis-à-vis de la République dominicaine, dans les circonstances actuelles, susciterait bien des difficultés. De quelque côté que nous nous soyons rangés, nous nous serions fait des ennemis. Si nous nous rangions avec les États-Unis, ce que nous devrions faire à mon avis,